

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application de l'article L2121-7 du CGCT, le Conseil Municipal de Nernier se réunira dans la salle du Conseil au rez-de-chaussée de la Mairie, le :

VENDREDI 25 AVRIL 2025 A 17 H00

Ordre du jour :

- I. Nomination d'un/une secrétaire de séance
- II. Approbation et signature du procès-verbal de la séance du 4 avril 2025
- III. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT
- IV. Autorisation de demander à l'Etat le transfert de la propriété du domaine public fluvial au droit du territoire de Nernier au profit de la commune

Nernier, le 11 avril 2025 Christian BREUZA, Maire de NERNIER

